

CARLYBIO

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation CARLYBIO
Nom chimique
Type de produit Mélange
UFI : HN5W-36DJ-VV12-NCVH

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Désinfectant pour les systèmes de réfrigération et de conditionnement d'air (ailettes des échangeurs, bacs de condensats...)
- Utilisations professionnelles

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CARLY RCS
Z.I. DE BRAILLE
69380 LISSIEU France
Téléphone : +33 (0)4 78 47 61 20
Site web info@carly-sa.com www.carly-sa.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CARLYBIO

Conseils de prudence

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir informations sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu, le récipient dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	: Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

matière vPvB. - Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

Autres dangers n'entraînant pas la classification - Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	n°CAS : 67-63-0 Numéro d'identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7	> 1 - < 5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures	n°CAS : 68424-85-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 270-325-2	> 1 - < 2	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation - aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

CARLYBIO

<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue. - Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
<u>En cas d'ingestion</u>	- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue. - Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- l'inhalation de poussière/brume ou d'aérosol provoque une irritation des voies respiratoires.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Provoque une irritation cutanée.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Provoque une irritation des yeux.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Les symptômes suivants peuvent se manifester: Troubles gastro-intestinaux

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO ₂) - Mousse - Poudre d'extinction
---------------------------------------	--

<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit
---	---------------------------

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Dioxyde de carbone (CO ₂) - Monoxyde de carbone - Oxydes d'azote (NO _x)

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<u>Pour les non-secouristes</u>	- Utiliser un équipement de protection personnel.
<u>Pour les secouristes</u>	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

CARLYBIO

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter le contact avec la peau.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Éviter le rejet dans l'environnement.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Protéger contre: Gel

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:
Lunettes avec protections sur les côtés



CARLYBIO

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Porter les gants de protection homologués



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	vert	<u>Odeur</u>	Citron
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		7 <= V <= 9,5	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		98 °C ISO4925	
Point éclair		> 60 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		0,95 kg/l <= V <= 1,05 kg/l	
Solubilité (Eau)		très soluble	
Solubilité (Ethanol)		miscible	
Solubilité (Acétone)		miscible	
Solubilité (Solvants organiques)		non déterminé	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		< 500 mPa.s à 5°C (ASTM2983)	

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	3 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

CARLYBIO

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.
- Éviter:
- Gel

10.5 - Matières incompatibles

- Substances fortement oxydantes

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures (68424-85-1)

LD50 oral (rat)	795 mg/kg S 477
LD50 dermal (rat)	> 5000 mg/kg Valeur Calculée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Irritation cutanée - Catégorie 2 - Provoque une irritation cutanée

- Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

- Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

CARLYBIO

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité : Substances

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures (68424-85-1)

EC50 48 hr crustacea	0,016 mg/l (Daphnia magna) Dossier REACH.
LC50 96 hr fish	0,85 mg/l (Onchorhynchus mykiss) (OECD 203)
ErC50 algae	0,03 mg/l Dossier REACH.

12.2 - Persistance et dégradabilité

- Les différents composants sont biodégradables.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

CARLYBIO

12.6 - Autres effets nocifs

- La substance n'a pas de potentiel appauvrissant l'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Observer les réglementations locales sur l'évacuation des eaux.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

14.4 - Groupe d'emballage

14.5 - Dangers pour l'environnement

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	3 %

- Biocide:

Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

No. D'enregistrement 40467.

CARLYBIO

Substance active: 1,8 g/100g de chlorure d'alkyl (C12-C16) diméthylbenzylammonium (ADBAC/BKC C12-C16). – N° CAS [68424-85-1].

**Dispositions
communautaires en matière
de sécurité, de santé et
d'environnement, lois
nationales**

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique - L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul effectuée pour le produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
18	15/02/2021	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

*** **